

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D220120-04

L'an deux mille vingt-deux, le 20 janvier, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en la salle des fêtes de Montmeyran, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2022

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Amélie RAVEL (procuration à Régis MARCEL), Sylvie ROUVIER (procuration à Joseph PERROUD), Maud SARMEO (procuration à Olivier ROCHAS)

Secrétaire de séance : Carole de JOUX, assistée de Lionel GALLIANO, directeur général des services.

**OBJET : Affaires générales - Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public
Prévention et gestion des déchets 2020 de Valence Romans Agglo**

Vu l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public Prévention et gestion des déchets 2020 présenté par Valence Romans Agglo

Considérant que le rapport a été présenté à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de prendre acte du Rapport annuel sur la qualité et le prix du service public Prévention et gestion des déchets 2020.

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	3
Ayant voté pour	22
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	1

Pour extrait conforme
Fait à Montmeyran, le 24 janvier 2022
Le maire, Olivier ROCHAS

